

**ASSOCIATION POINT DE CONTACT**

2, rue de la Roquette

75011 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2024**

**EXRAUD**

10, rue de Penthièvre

75008 Paris



## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2024**

*A l'assemblée générale de ASSOCIATION POINT DE CONTACT*

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de ASSOCIATION POINT DE CONTACT relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2024 jusqu'à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Les appréciations les plus importantes ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlements.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 16 juin 2025

Pour le Commissaire aux Comptes  
EXRAUD

## **Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Actif		Au 31/12/2024			Au 31/12/2023
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
		Frais de développement			25 084
		Concessions, brevets et droits similaires			
		Fonds commercial (1)			
		Autres immobilisations incorporelles			
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL			25 084	
	Immobilisations corporelles	Terrains			
		Constructions			
Inst. techniques, mat. out. industriels		17 060	16 932	128	
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL	17 060	16 932	128	1 205	
Immobilisations financières <sup>2)</sup>	Participations évaluées par équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	24 624		24 624	23 432
TOTAL	24 624		24 624	23 432	
Total de l'actif immobilisé		41 685	16 932	24 753	49 722
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements			
		En cours de production de biens			
		En cours de production de services			
		Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises				
	TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances <sup>3)</sup>	Clients et comptes rattachés	14 407		14 407	72 900
	Autres créances	24 725		24 725	134 228
	Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	39 133		39 133	207 128	
Divers	Valeurs mobilières de placement				
	(dont actions propres : Instruments de trésorerie Disponibilités	97 973		97 973	28 784
TOTAL	97 973		97 973	28 784	
Charges constatées d'avance		625		625	424
Total de l'actif circulant		137 731		137 731	236 336
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		179 417	16 932	162 484	286 059
Renvois :	(1) Dont droit au bail				
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			24 624	23 432
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients



<b>Passif</b>		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
<b>Capitaux propres</b>	Capital (dont versé : )		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	26 555	150 430
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-11 524	-123 874	
Situation nette avant répartition	<b>15 030</b>	<b>26 555</b>	
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total</b>	<b>15 030</b>	<b>26 555</b>
<b>Aut. fonds propres</b>	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total</b>		
<b>Dettes</b>	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	<b>Total</b>		
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 147	48 371
	Dettes fiscales et sociales	26 337	60 133
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	159		
Instrument de trésorerie			
<b>Total</b>	<b>87 644</b>	<b>108 504</b>	
Produits constatés d'avance	59 810	151 000	
<b>Total des dettes et des produits constatés d'avance</b>	<b>147 454</b>	<b>259 504</b>	
Écarts de conversion passif			
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>162 484</b>	<b>286 059</b>	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an			
à moins d'un an			
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	147 454	259 504	
(3) dont emprunts participatifs			



		France	Exportation	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises					
	Production vendue : - Biens - Services				2 545	
	Chiffre d'affaires net				2 545	
	Production stockée					
	Production immobilisée					
	Produits nets partiels sur opérations à long terme					
	Subventions d'exploitation			234 096	260 349	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 000		
	Autres produits			210 384	157 861	
			Total	445 481	420 755	
Charges d'exploitation (2)	Marchandises   Achats Variation de stocks					
	Matières premières et autres approvisionnements   Achats Variation de stocks					
	Autres achats et charges externes (3)			149 111	210 007	
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 236	3 031	
	Salaires et traitements			204 463	217 724	
	Charges sociales			73 457	81 778	
	Dotations • sur immobilisations   amortissements d'exploitation • sur actif circulant   provisions • pour risques et charges			19 408	31 647	
	Autres charges			477	440	
				Total	450 154	544 630
		Résultat d'exploitation	A		-4 673	-123 875
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	B				
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)					
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)					
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			1	0	
	Reprises sur provisions, transferts de charges					
	Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
			Total	1	0	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions					
	Intérêts et charges assimilées (5)					
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
			Total			
	Résultat financier	D		1	0	
	<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)</b>	<b>E</b>		<b>-4 672</b>	<b>-123 874</b>	



		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	60	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	<b>60</b>	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	159	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 753	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	<b>6 912</b>	
Résultat exceptionnel		F	<b>-6 852</b>
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
<b>BÉNÉFICE OU PERTE ( ± E ± F - G - H )</b>			<b>-11 524</b> <b>-123 874</b>
<b>Renvois</b>			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

# ASS ASSOCIATION POINT DE CONTACT

Annexe aux comptes  
Exercice clos  
Le 31/12/2024

## Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1	Évènements principaux.....	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables .....	2
2	Informations relatives au bilan.....	3
2.1	Actif .....	3
2.1.1	Immobilisations incorporelles .....	3
2.1.2	Immobilisations corporelles.....	3
2.1.3	État de l'actif immobilisé (brut).....	4
2.1.4	Tableaux des amortissements .....	5
2.1.5	Amortissements de l'actif immobilisé .....	6
2.1.6	Immobilisations financières .....	7
2.1.7	Créances.....	8
2.1.8	Produits à recevoir .....	9
2.2	Passif .....	10
2.2.1	Capitaux propres.....	10
2.2.2	Dettes financières et autres dettes .....	11
2.2.3	Charges à payer .....	12
3	Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi.....	13

# 1 Faits caractéristiques de l'exercice

## 1.1 Évènements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

## 1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG), modifié par le règlement de l'ANC 2016-07.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence,

Conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

## 2 Informations relatives au bilan

### 2.1 Actif

#### 2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faites des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

#### 2.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### 2.1.3 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
<b>Incorporelle</b>	Frais d'établissement et de développement – <b>TOTAL I</b>	89 726	-	89 726	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – <b>TOTAL II</b>	9 100	-	9 100	-
<b>Corporelles</b>	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencés et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	17 060	-	-	17 060
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	<b>TOTAL III</b>	17 060	-	-	17 060
<b>Financière</b>	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	23 432	1 193	-	24 625
	<b>TOTAL IV</b>	23 432	1 193	-	24 625
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)</b>	139 319	1 193	98 826	41 685

## 2.1.4 Tableaux des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## 2.1.5 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement - <b>TOTAL I</b>	64 642	18 331	82 973	-	
Autres immobilisations incorporelles - <b>TOTAL II</b>	9 100	-	9 100	-	
Terrains	-	-	-	-	
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	
	Sur sol d'autrui	-	-	-	
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	
	Matériel de transport	-	-	-	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 855	1 078	-	16 932
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
<b>TOTAL III</b>	15 855	1 078	-	16 932	
<b>TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)</b>	89 596	19 409	92 073	16 932	

## 2.1.6 Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebut
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	1 193	-	-

## 2.1.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-	
	Prêts		-	-	-	
	Autres immobilisations financières		24 625	24 625	-	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-	
	Autres créances clients		14 407	14 407	-	
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-	
	Personnel et comptes rattachés		2 300	2 300	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		2 001	2 001	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices		-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée		18 031	18 031	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés		-	-	-
		Divers		-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-	
	Débiteur divers		2 394	2 394	-	
Charges constatées d'avance		625	625	-		
<b>TOTAL</b>			<b>64 383</b>	<b>64 383</b>	<b>-</b>	

## 2.1.8 Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	2 001
État	-
Divers	2 394
<b>TOTAL</b>	<b>4 395</b>

## 2.2 Passif

### 2.2.1 Capitaux propres

#### 2.2.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	-	-	-	-
Primes, réserves et écarts	-	-	-	-
Report à nouveau	150 430	-	123 875	26 555
Résultat	-123 875	112 350	-	-11 525
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>26 555</b>	<b>112 350</b>	<b>123 875</b>	<b>15 031</b>

## 2.2.2 Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	61 148	61 148	-	-
Personnel et comptes rattachés	6 728	6 728	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	12 812	12 812	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	6 044	6 044	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	754	754	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	159	159	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	59 810	59 810	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>147 454</b>	<b>147 454</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 2.2.3 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	6 728
Charges sociales provisionnées	2 507
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	17 880
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	264
Divers	159
<b>TOTAL</b>	<b>27 538</b>

### **3 Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 2 357,43 euros

La provision pour indemnité de départ en retraite a été évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au Règlement 2013-02 de l'ANC.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- Taux d'actualisation : 3,35%
- Age de départ à la retraite : réforme 2023
- Table de mortalité : INSEE 2024